

La mise en œuvre du référentiel MASE

1 jour

Formation accessible en
présentiel ou distanciel sur
demande

Descriptif de la formation

La réglementation française en matière de santé et sécurité au travail est relativement dense et stricte. Le référentiel MASE a cet avantage de guider les entreprises dans la mise en œuvre de cette réglementation, grâce à la construction d'un système de management structuré et standardisé.

Cette formation se propose d'apporter les connaissances et compétences nécessaires pour mettre en œuvre un système de management santé et sécurité au travail efficace.

Objectifs de la formation

Cette formation a pour objectifs :

- Permettre aux apprenants de comprendre les exigences du référentiel MASE
- Savoir appliquer ses exigences en entreprise pour la mise en œuvre d'un système de management sécurité

Profil des formateurs sélectionnés

Les formateurs prévus sur ce parcours ont les expériences et formations suivantes :

- Expérience d'au moins 5 ans dans la mise en œuvre de projets de mise en œuvre de systèmes de management sécurité
- Diplôme ou certification en gestion des systèmes de management QSE
- Expérience de 2 ans minimum en formation ou formation de formateur
- Formés et aguerris au référentiel

Public visé

Tout public

Conditions d'accès et public visé

L'entrée en formation se fait après entretien préalable et selon les critères suivants :

- Avoir une année d'expérience professionnelle
- Avoir un équivalent Bac+2

La connaissance des exigences minimales réglementaires sera un plus.

Délais

Sous réserve des places disponible dans la limites des effectifs indiqués, l'accès à la formation se fera dans un délai de 1 mois

Tarifs

- Intra-entreprises : nous consulter
- Inter-entreprises : A partir de 550 €/personne, repas du midi offerts
- Pour personnaliser la formation : nous consulter
- Pour le distanciel : nous consulter

Les + de notre formation

- Animation par des formateurs aguerris à la mise en œuvre de systèmes de management QSE en entreprise
- Nos formateurs sont tous également des consultants aguerris au service de la formation et permettent ainsi d'apporter des éléments factuels et tirés des différents contextes qu'ils vivent en entreprises, et ce pour chaque partie des cours
- Formation opérationnelle alternant apports théoriques et retours d'expériences
- Vidéos illustrant nos propos quand cela est pertinent
- **Fiches de synthèse apportées à chaque fin de chapitre pour appuyer les connaissances essentielles à retenir**
- **Apport d'outils concrets pour illustrer les exigences de chaque chapitre de la norme**

Méthodes et outils utilisés

- Apports théoriques et partages d'expériences avec les apprenants
- Présentation sous forme de power point/Prezi agrémentée de vidéos et apport de synthèses à chaque fin de chapitres
- **Exercices de vérification de connaissance en fin de séance + Délivrance d'une attestation de validation des acquis (Gratuit)**

Effectifs

- Intra-entreprises : minimum 1 personne et maximum 10
- Inter-entreprises : minimum 2 personnes et maximum 10

Calendrier

- Intra-entreprises et distanciel : nous consulter
- Inter-entreprises :
28 octobre 2021
8 décembre 2021
Pour d'autres dates nous consulter
Pour les dates de 2022, nous consulter

Programme détaillé de la formation

Activités abordées	
Partie 1	
I-	Accueil des participants et présentation de la formation et de ses objectifs
II-	La réglementation sécurité <ul style="list-style-type: none">• Rappel des principaux textes• Les principes généraux de prévention
III-	Les différents axes du référentiel <ul style="list-style-type: none">• L'engagement de la direction et politique sécurité• Gestion des compétences et qualifications professionnelles• Organisation du travail• Efficacité du système de management opérationnel• Amélioration continue
Partie 2	
IV-	La mise en place d'un système de management sécurité <ul style="list-style-type: none">• Contexte de la fonction• Identification et évaluation des risques

- Mise en œuvre des programmes sécurité
- Sensibilisation
- Contrôle
- Formation
- Prévention
- Les situations dégradées

- Etudes de cas pratiques

V- Conclusion de la journée – les points forts et principales notions à retenir

VI- Evaluation des acquis de formation (QCM + questions ouvertes + évaluation tout au long de la formation)